

**MAIRIE DE MELICOQ**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 02 octobre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 02 octobre 2019 à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel FLAMANT, Maire.

**MEMBRES PRESENTS :**

MM FLAMANT M. - CARDON P. – COLLÉ G. -. – JOLIVET B. – BOURDON  
J – LANDUYT N – ZANCZAK P. – DEFRESNE X.

Mmes DELABIE ML. - VANDENBROM C. – FLORENCHIE MC

**Absents excusés :** GONCALVES M. - WILLOT S. – VANPEVENAGE V. -  
LAMBERT F.

**POUVOIR :**

Aucun pouvoir n'a été donné

*Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 21 h 05*

Mme DELABIE M-L. a été élue secrétaire

Convocation par mail le **19 Septembre 2019.**

**Ordre du jour rajoutée :**

- Acceptation d'un chèque de remboursement de notre ancien prestataire de téléphonie.

-

**Ordre du jour :**

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Acceptation du compte rendu du 03 juillet 2019
- Indemnité de Mme WATIN
- Prix cantine
- AC2S lettre et demande de prêt des locaux
- DPO / achat d'armoires fortes pour sécurisation des documents.

**Questions diverses :**

- Commentaires :
- Finalisation des travaux rue du moulin et sécurisation de cette rue
- Réfection du pont
- Situation sur les travaux du lotissement de la Croix Ricart

- Mise au point festivité : 11 novembre, arbre de Noël et repas des cheveux blancs
- Lettre de remerciement du Secours Catholique
- Demande d'aménagement des trottoirs par quelques riverains.

### **I/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 03 juillet 2 019**

Monsieur le Maire ouvre le Conseil en faisant relecture du compte rendu du 03 juillet 2019 aux adjoints et aux conseillers.

Après lecture faite et conseil donné sur la manière d'envoyer les convocations via Outlook pour que tout le monde puisse avoir ses convocations de manière correcte, celui-ci a été voté à **l'unanimité**.

### **II/ ORDRE DU JOUR RAJOUTE : ACCEPTATION DU CHEQUE D'ORANGE**

Monsieur le Maire annonce que la Commune a reçu un chèque de notre ancien prestataire de téléphonie (ORANGE) et demande au Conseil Municipal son accord pour procéder à l'encaissement.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'encaissement du chèque.

### **II/ INDEMNITE DE MME WATIN**

Monsieur Le Maire informe le conseil Municipal qu'une indemnité de conseil est demandée à la commune par Madame WATIN perceptrice de Thourotte partie fin août 2019 et remplacé par Mr ROMMELLAERE pour information.

Le conseil municipal délibère et décide :

- d'accorder à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, à hauteur de 305.64 € brut.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le paiement de l'indemnité des 240 jours effectués de Mme WATIN en 2019.

### **III/ PRIX CANTINE 2019/2020**

Après présentation des tarifs en vigueur (2018/2019) :

BAREME N°1 CAF	TAUX D'EFFORT	1 H DE PERISCOLAIRE		REPAS	FORFAIT	COUT DU REPAS	TOTAL FACTURE	
		Revenu mensuel calculé sur les salaires déclarés sur l'avis d'imposition					PLANCHER : < ou = 550€	PLAFOND : > ou = 3 200€
1 Enfant	0,32%	0,21 €	1,29 €	2,97 €	1,75 €	4,72 €	4,93 €	6,01 €
2 Enfants	0,30%	0,19 €	1,20 €	2,97 €	1,75 €	4,72 €	4,91 €	5,92 €
3 Enfants	0,28%	0,18 €	1,12 €	2,97 €	1,75 €	4,72 €	4,90 €	5,84 €
4 Enfants et +	0,26%	0,17 €	1,05 €	2,97 €	1,75 €	4,72 €	4,89 €	5,77 €

Le Conseil Municipal après vote à mains levées décide avec 9 voix sur 11 de ne pas augmenter le tarif pour la période 2019/2020.

#### **IV/ AC2S DEMANDE DE PRET DES LOCAUX POUR 2019/2020 & DEMANDE D'EXERCER PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRE**

AC2S avait adressé un courrier au maire datant du 18/08/2019, ou il était demandé de prêter les locaux à titre gracieux comme les années précédentes d'une part mais aussi en demandant s'il était possible de prêter les locaux pendant les petites vacances scolaires.

Après explications des sollicitations émises sur le courrier, le Conseil Municipale après concertation **approuve à l'unanimité** le renouvellement du prêt des locaux même pendant les petites vacances scolaires.

#### **V/ RGPD/DPO PREVISION D'ACHAT D'ARMOIRES FORTES**

Après une mise en place de la RGPD et conseil de la DPO, le Maire annonce que dans un futur proche il faudrait budgétiser l'achat d'armoires fortes qui protégeraient les documents de l'état civil mais aussi de la gestion des ressources humaines en cas de vol, d'inondation ou de feu. Après énonciation de ce conseil Monsieur le Maire demande auprès du Conseil Municipal s'ils sont en accord pour budgétiser l'achat futur d'armoires fortes.

En attendant une réflexion a été faite en proposant de mettre une fermeture à clé pour bloquer les portes coulissantes où se trouvent les documents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour favoriser l'archivage des documents dans le temps d'étudier lors du budget la faisabilité de cet achat.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Finalisation des travaux et sécurisation de la rue du Moulin le constat pour ces travaux :

- Il y a moins de passage en général. (Camions et voitures)
- Avec la mise en place des panneaux 30km/h, des plots... les véhicules passent de manière ralentie comme il avait été voulu.

Réfection du pont de la rue du Moulin a été terminé dans les temps impartis, les berges ont été refaite et sécurisés. Ces travaux ne coûtent rien à la commune puisque cela a été pris en charge par le service de l'agence de l'eau.

Avancement des travaux de la Croix Ricard, tout ce qui été prévu a été fait, il ne reste plus qu'à finir les plantations de pelouses, d'arbres et de buissons.

Les festivités à venir :

- Le 11 novembre 2019 : commémoration RDV devant la place à 10h30, des avis d'affichages et des flyers donneront les éléments de cette journée.

- Noël des enfants offert par la commune, il se fera en 2 jours :
  - Le 19/12/19 les enfants bénéficieront l'après-midi d'une séance de cinéma au Paradisio de NOYON.
  - Le 20/12/19 la commune offre son goûter de Noël avec la venue du Père Noël.
- Le repas des Cheveux Blancs se fera le 26/01/2020 et concerne les personnes nées avant 1957 jusqu'à 1957.

Demande d'aménagement des trottoirs par quelques riverains de différentes rues, ces travaux pourront être réalisés selon 2 facteurs : le budget s'il le permet et s'il y a des subventions.

### **Tour de table :**

Mr ZANCZAK : un administré a un souci avec le talus derrière chez lui au Petit Mélicocq car il se trouve entre Mélicocq et Machemont. Cet administré demande de pouvoir mettre 1 bâche le long de sa clôture. Il a été fait la proposition que Mr ZANCZAK prenne RDV avec cet administré et essaye de trouver une solution.

Mr ZANCZAK via L'ASPM, nous informe des avancés des travaux de l'Eglise : La Sacristie est bientôt terminée, des panneaux muraux en bois vont être retirés pour vérifier l'état des murs (pour voir la présence d'infiltrations). La Mairie est en attente d'une subvention depuis 5 ans concernant la réfection du réseau électrique.

Mr DEFRESNE rappel pour information qu'il y a une réunion avec l'ONF le 04/10/19 à 14h00 en mairie.

Mr COLLE demande s'il est possible que la société SUEZ puisse curer à la rue des Loups et demande ce qui est prévu et la période pour les travaux de la route de la rue du Poney Club. Mr Flamant informe qu'une subvention a été demandée et que ça suit son cours.

FIN DE SEANCE 21H05

### **Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance :**

<b>OBJET</b>	<b>N°</b>
ENCAISSEMENT CHEQUE ORANGE	<b>20</b>
INDEMNITE DE MME WATIN	<b>21</b>
TARIF CANTINE 2019-2020	<b>22</b>
PRET DES LOCAUX POUR AC2S	<b>23</b>

*(Les délibérations sont à votre disposition pour lecture en mairie)*

**Signatures des membres :**

BOURDON Jacques		GONCALVES Martine	
CARDON Patrick		JOLIVET Bertrand	
COLLE Gérard		LAMBERT Florence	
DEFRESNE Xavier		LANDUYT Nicolas	
DELABIE Marie-Louise		VANDENBROM Claudine	
FONTAINE Valérie		WILLOT Sophie	
FLAMANT Michel		ZANCZAK Philippe	
FLORENCHIE Marie-Claude			